

## COLLOQUE D'ÉTHIQUE BIOMÉDICALE

# Relation de soin, sédation et directives anticipées après la loi Leonetti-Clayes *Questions pratiques et éthiques*

Samedi 10 décembre 2016  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30



Sous la direction de :

- ♦ Marie-Sylvie RICHARD
- ♦ Bruno SAINTÔT
- ♦ Dominique POISSON
- ♦ Marine LAMOUREUX

**Tarif de base** : 25 €

♦ Étudiant : 7 €   ♦ Chômeurs et groupes de bénévoles : 13 €

**Au Centre Sèvres**

35 bis, rue de Sèvres – 75006 Paris – Tél : 01 44 39 75 00  
secretariat@centresevres.com

**www.centresevres.com**

## Matinée

- 9h30 **Accueil et introduction**  
Bruno SAINTÔT, s.j, responsable du département  
Éthique biomédicale du Centre Sèvres
- 9h40 **Contexte politique et attentes du grand public  
envers la fin de vie**  
Marine LAMOUREUX, journaliste au quotidien  
*La Croix*, chargée de la rubrique bioéthique
- 9h55 **Les nouveautés de la loi Leonetti-Claeys**  
Yves-Marie DOUBLET, chargé d'enseignement en droit,  
département de recherche en éthique, Université  
Paris-Sud
- 10h20 **Réactions de soignants : quels changements dans les  
repères et les pratiques ?**  
♦ Dr Marie-Sylvie RICHARD, médecin chef de service  
à la Maison médicale Jeanne Garnier  
♦ Danièle LEBOUL, psychologue clinicienne et  
chercheur au pôle « Recherche Soins Palliatifs En  
Société » (SPES), Maison médicale Jeanne Garnier
- 11h Pause
- 11h20 **La sédation profonde et continue : réflexions profes-  
sionnelles et élaborations de bonnes pratiques**  
♦ Dr Frédéric GUIRIMAND, chef de service du Pôle  
recherche et enseignement universitaire,  
Maison médicale Jeanne Garnier  
♦ Marion BROUCKE, infirmière à l'hôpital Paul Brousse,  
Villejuif
- 12h15-12h30 Débat

## Après-midi

- 14h **En fin de vie, peut-on demander à la médecine d'apaiser toute souffrance ? Qu'attend la société, que vivent les patients et leurs proches, que font et éprouvent les soignants, que dit la loi ?**
- ♦ Laetitia HERMITTE, assistance sociale à la Maison Médicale Jeanne Garnier
  - ♦ Agata ZIELINSKI, maître de conférences en philosophie, Faculté de Médecine de Rennes, membre de l'équipe Philosophie des normes (EA 1270), Université de Rennes 1
  - ♦ Dr Donatien MALLET, responsable de l'Unité de soins palliatifs de Luynes-CHU de Tours, professeur associé en soins palliatifs à l'Université François Rabelais de Tours.
- 15h30 **Débat**
- 15h45 **Les directives anticipées selon le décret du 3 août 2016**  
Yves-Marie DOUBLET, chargé d'enseignement en droit, département de recherche en éthique, Université Paris-Sud
- 16h **La participation à la rédaction des directives anticipées et leur prise en compte en oncologie**  
Dr Pascale VINANT, PH Responsable de l'Unité fonctionnelle de médecine palliative du Groupe hospitalier Cochin Broca Hôtel-Dieu, Paris (AP-HP)
- 16h25 **Les directives anticipées en gériatrie**  
Dr Chantal RÉGNIER, gériatre, chef de service au Centre hospitalier Saint Jean de Briare, Briare (42).
- 16h50 Débat sur les directives anticipées
- 17h15 **Conclusion**

La nouvelle loi dite Leonetti-Claeys a rendu contraignantes – sauf si elles apparaissent manifestement inappropriées – les directives anticipées qui expriment la volonté de la personne « concernant les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitements ou d'actes médicaux ».

Elle a défini également, dans certaines circonstances, un nouveau droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès associée à une analgésie et à l'arrêt de l'ensemble des traitements de maintien en vie.

Quelles sont les questions pratiques et éthiques posées par la mise en œuvre de cette loi ?

Comment les attitudes des malades et de leurs proches sont-elles modifiées ?

À quels problèmes nouveaux sont confrontés les médecins et l'ensemble des soignants ?

Le colloque cherchera à répondre à ces questions et contribuera à formuler des repères éthiques et des recommandations de bonnes pratiques.



Département d'Éthique biomédicale du Centre Sèvres – Facultés jésuites de Paris  
[www.centresevres.com](http://www.centresevres.com)



[www.jeanne-garnier.org/maison-medicale-jeanne-garnier/](http://www.jeanne-garnier.org/maison-medicale-jeanne-garnier/)



[www.revue-laennec.fr](http://www.revue-laennec.fr)

LA CROIX  
[www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)